

Service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »

Version juin 2023

employeurs publics



01

[Présentation générale du service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »](#)

02

[Accéder au service «Synthèse anomalies DSN & situation financière »](#)

03

[Description du service «Synthèse anomalies DSN & situation financière »](#)

04

[Navigation et aides à la lecture](#)

05

[Annexe](#)

01

Présentation du service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »

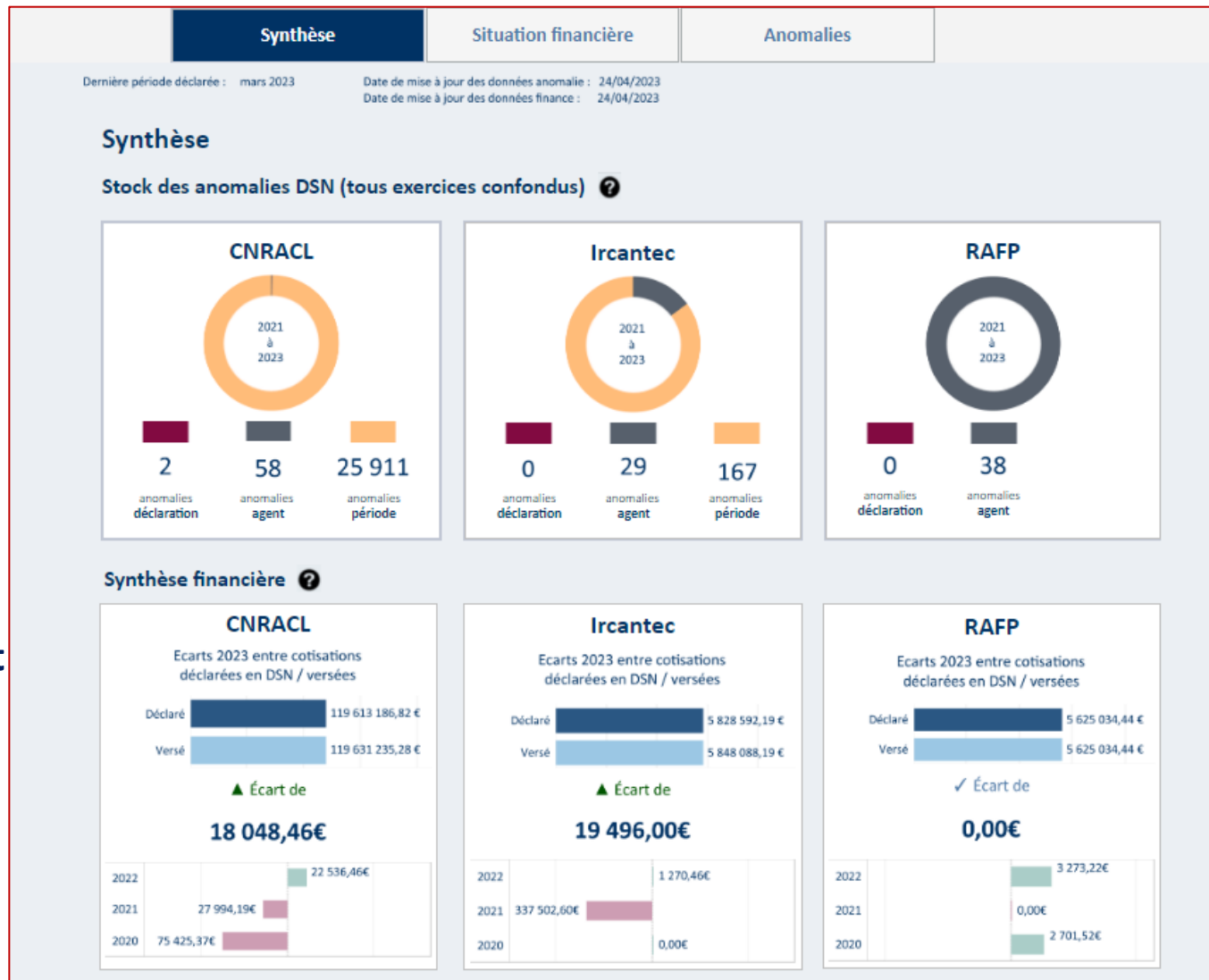
Le service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »

Présentation générale



« Synthèse anomalies DSN & situation financière », un service PEP's qui met à disposition des employeurs immatriculés à la CNRACL, à l'Ircantec et/ou au RAFP, et entrés en DSN :

- la vision globale et détaillée de leur **stock d'anomalies, par régime**, détectées depuis leur entrée en DSN
- la **situation de leur compte financier, par régime et par exercice**, avec la mise en regard des montants de cotisations déclarés et versés.



Le service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »

Contexte : rappels sur la DSN et son traitement au titre des 3 régimes (1/2)

La DSN est aujourd'hui le vecteur déclaratif de l'ensemble des employeurs de la Fonction Publique (fin du déploiement en 2023).

La Direction des Politiques Sociales (DPS) de la Caisse des dépôts (CDC) exploite pour le compte des régimes de la CNRACL, de l'Ircantec et du RAFP les données de ces DSN pour alimenter :

- **d'une part , les Comptes Individuels Retraite (CIR)** des agents affiliés auprès de ces régimes avec les éléments en lien avec la carrière des agents,
- **d'autre part, les Comptes Financiers des Employeurs (CFE)** avec les éléments de cotisation déclarés, en regard des montants de cotisation versés.

Dans le cadre du traitement de ces DSN, **les contrôles appliqués** avant de procéder à la mise à jour des CIR et des CFE, par la DPS **pour le compte de chaque régime**, mettent en évidence **des anomalies restituées dans les CRM (Compte-Rendus Métiers)**.

Des écarts entre les montants de cotisations versés et les montants de cotisations déclarés peuvent également être détectés.

Le service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »

Contexte : rappels sur la DSN et son traitement au titre des 3 régimes (2/2)

Pour que vous soyez en mesure de régulariser au plus vite votre situation, si des anomalies sont détectées, et de déterminer les corrections nécessaires à apporter à votre système d'information, **le service Synthèse « Anomalies DSN & situation financière » met à votre disposition sur la plateforme PEP's, en simultané pour les 3 régimes :**

- **la vision globale et détaillée du stock d'anomalies détectées depuis votre entrée en DSN,**
- **la situation de votre compte financier (vision par exercice, année en cours + les 3 exercices antérieurs)** avec la mise en évidence des écarts entre les montants déclarés et versés.

Différents services au sein de la plateforme PEP's restituent les anomalies DSN détectées :

- dans la thématique Déclarations : le service Déclaration individuelles (DI), choix CNRACL (DSN), RAFP (DSN), ou Ircantec (DSN & DADS)
- dans la thématique Carrière : le service Gestion des anomalies carrière (CNRACL) ou Comptes individuels retraite (choix Ircantec)

Pour rappel, vous trouverez [en annexe](#) les liens vers les guides PEP's de correction des anomalies et des bonnes pratiques en matière de DSN.

02

Accéder au service « Synthèse
anomalies DSN & situation financière »

Accès au service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »

1 Cliquez sur la thématique « Déclarations »

1

2 Cliquez sur le bouton « Accéder »



Cliquez sur l'étoile pour définir le service en favori dans votre tableau de bord personnalisé

Accès au service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »

La page affichée restitue

- **la synthèse** de l'ensemble des anomalies détectées depuis l'entrée en DSN **de votre structure par régime** ;
- **la situation financière**, par régime et par exercice.

- 3 le bandeau du haut indique :
- La dernière période déclarée prise en compte dans la restitution
 - Les dates auxquelles les données anomalies et financières ont été prises en compte

Tableau de bord > Déclarations > Synthèse des anomalies de déclaration

Synthèse des anomalies de déclaration

← Déclarations

Synthèse des anomalies de déclaration

Synthèse des anomalies de déclaration

Synthèse

Situation financière

Anomalies

3 Dernière période déclarée : mars 2023 Date de mise à jour des données anomalie : 21/04/2023 Date de mise à jour des données finance : 21/04/2023

Synthèse

Stock des anomalies DSN (tous exercices confondus)

1

Régime	anomalies déclaration	anomalies agent	anomalies période
CNRACL	2	58	25 914
Ircantec	0	29	167
RAFP	0	42	

Synthèse financière

2

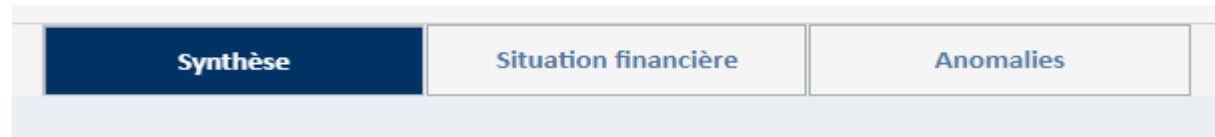
Régime	Écart de
CNRACL	18 048,46€
Ircantec	22 598,67€
RAFP	0,00€

03

Description du service « Synthèse
anomalies DSN & situation
financière »

Description du service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »

Le service est articulé autour de 3 onglets :



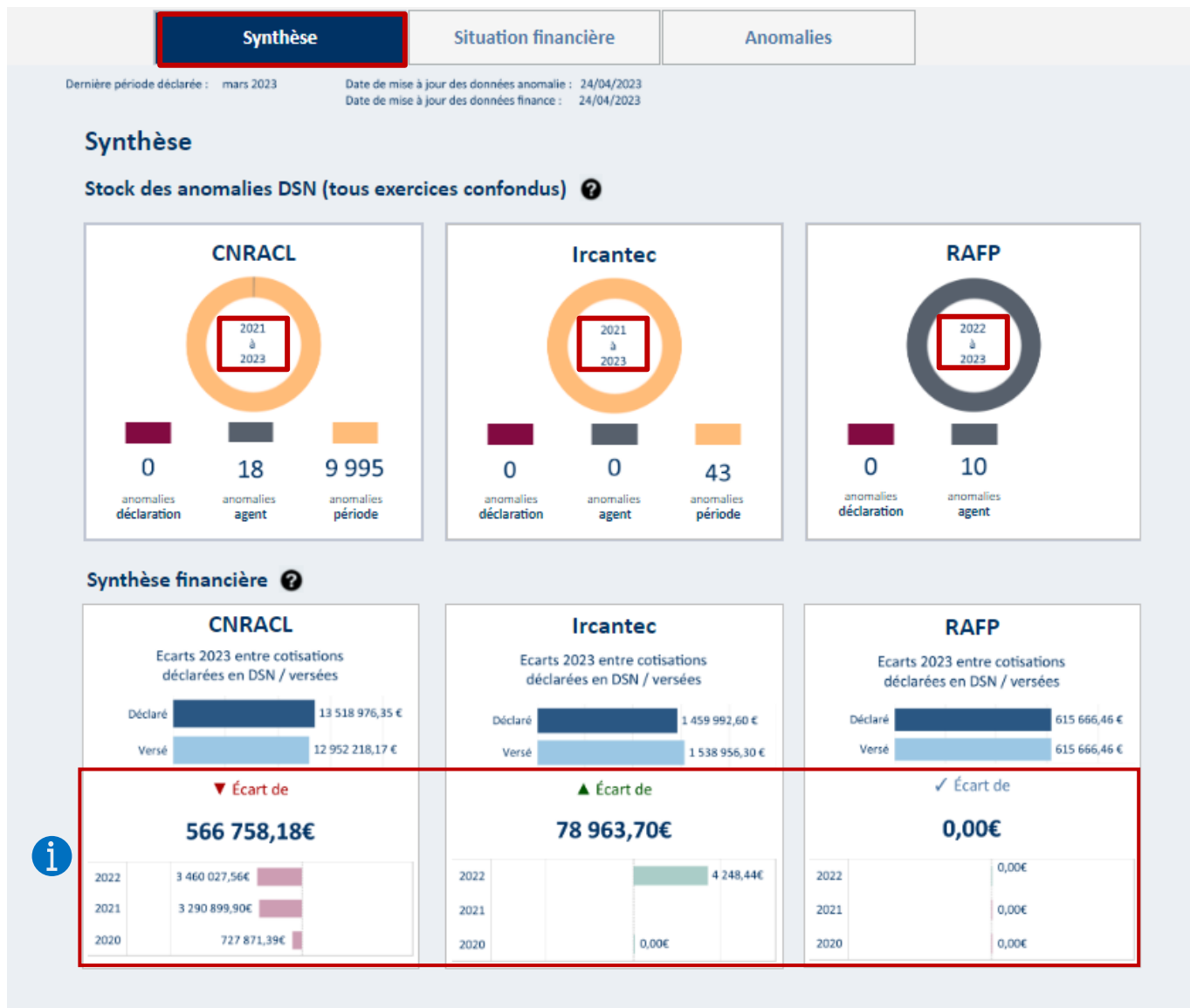
- Les données sont restituées sous forme de datavisualisation.
- Les situations présentées dans les différentes restitutions sont celles connues aux dates mentionnées sur le bandeau de l'onglet [Synthèse](#) . Toute opération postérieure à ces dates n'est pas restituée.
- Ne sont restituées que les anomalies rattachées à des périodes que vous avez déclarées : **les anomalies sur des périodes déclarées par des employeurs antérieurs sont donc exclues**, en revanche elles sont consultables dans les services de consultation de carrière (CNRACL et Ircantec)
- La liste complète des anomalies agents et périodes est téléchargeable [cf. 3^{ème} onglet « Anomalies »](#).

Description du service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »

Onglet Synthèse

L'onglet « Synthèse » présente :

- **Le stock d'anomalies** (à la date mentionnée en haut de page) **décelées sur la période mentionnée au centre du cercle**, par niveau d'anomalie (déclaration, agent ou période) – **tout exercice confondu depuis votre entrée en DSN**
- **La synthèse financière** :
 - les montants de cotisations déclarées et versées sur l'exercice courant avec mise en évidence des écarts
 - l'écart entre les montants de cotisations déclarées et versées sur les 3 exercices antérieurs.



Montant versé < Montant déclaré

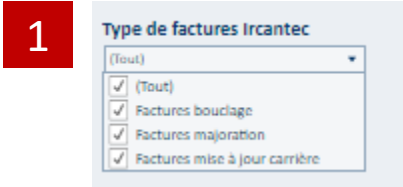
L'onglet « Situation financière » présente :

- **Les écarts entre les cotisations déclarées en DSN et les cotisations versées**
 - sur l'exercice en cours avec le détail des montants déclarés et versés
 - sur les 3 années antérieures
- **La synthèse des factures émises par les régimes (CNRACL & Ircantec) et des règlements**
 - sur l'exercice en cours
 - sur les 3 années antérieures

Pour la CNRACL, affichage des factures et règlements de majorations de retard de versement

Pour l'Ircantec, affichage des factures et règlements :

- de majorations de retard de versement,
- suite à bouclage,
- de régularisation suite à mise à jour de carrière.



Vous pouvez sélectionner le type de factures Ircantec à afficher

Situation financière

Ecarts entre cotisations déclarées en DSN et cotisations versées ?

Régime	Déclaré	Versé	Écart
CNRACL	4 640 216,08 €	1 215 199,43 €	3 425 016,65€
Ircantec	1 075 792,53 €	1 075 799,93 €	7,40€
RAFF	193 884,16 €	193 884,16 €	0,00€

Ecarts années antérieures

Année	Déclaré	Versé	Écart
2022	14 014 248,53€		
2021	9 142 328,53€		
2020	11 297 427,38€		

Synthèse des factures émises ?

Régime	Facture	Réglé	Écart
CNRACL	Aucune facture pour l'année en cours		
Ircantec	261,13 €	139,19 €	121,94€

Ecarts années antérieures

Année	Facture	Réglé	Écart
2022			0,00€
2021	168 811,21€		
2020			0,00€

Type de factures Ircantec

- (Tout)
- Factures bouclage
- Factures majoration
- Factures mise à jour carrière

L'onglet « Anomalies » présente, par régime, de façon globale et par exercice :

- **Les anomalies dites de « déclarations »** (qui bloquent le traitement des déclarations DSN) : la DSN est en anomalie (cf. état dans les services PEP's de « Déclarations individuelles »)
- **Les anomalies détectées au moment de l'identification des agents** : l'agent n'a pas été identifié dans le SI DPS, la déclaration de l'agent est en anomalie (cf. état dans les services PEP's de « Déclarations individuelles ») → son CIR ne peut pas être alimenté
- **Les anomalies détectées sur les données qui alimentent les périodes du CIR** : la période est présente dans le CIR et est en anomalie

1 La représentation globale en partie haute des blocs comptabilise **toutes les anomalies depuis votre entrée en DSN.**

2 Les histogrammes présentent par défaut le détail par code et par exercice, **sur l'exercice courant et les 3 exercices antérieurs***.

- En 2024 si vous êtes entrés en DSN en 2020, 2020 ne sera pas affiché.
- Si aucune anomalie n'est recensée pour un exercice*, il n'apparaît pas dans l'histogramme.



Description du service « Synthèse anomalies DSN & situation financière »

Onglet Anomalies (2/2)

Dernière période déclarée : mars 2023

Date de mise à jour des données : 21/04/2023

Mois de la déclaration

(Tout)

Mois de la déclaration

(Tout)

- (Tout)
- 2022-11
- 2022-12
- 2023-1
- 2023-2
- 2023-3

1

Vous pouvez filtrer les données affichées en sélectionnant le ou les années/mois des déclarations

2

Télécharger la liste de toutes vos anomalies (depuis votre entrée en DSN au clic sur le bouton*

** Càd sur des périodes que vous avez déclarées*

Télécharger la liste des anomalies

3

Télécharger la liste des anomalies en fichier .csv en cliquant sur ce bouton :



4

Nous vous conseillons de télécharger le fichier au format .csv pour une meilleure lecture

Télécharger le tableau croisé

Sélectionnez une feuille dans ce tableau de bord

Liste anomalies

Sélectionner un format

Excel CSV

Télécharger

Tableau de bord > Déclarations > Synthèse des anomalies de déclaration

Synthèse des anomalies de déclaration

Synthèse
Situation financière
Anomalies

1
2

Dernière période déclarée : mars 2023 Date de mise à jour des données : 21/04/2023 Mois de la déclaration (Tout)

[Télécharger la liste des anomalies](#)

Anomalies

DSN en anomalie déclaration ?

CNRACL

Stock global tous exercices confondus

DesChron0001

2 anomalie(s)

2023

Ircantec

Aucune donnée

RAFP

Aucune donnée

Agents en anomalie d'identification ?

CNRACL

Stock global tous exercices confondus

Ag:BCRNomDif

SeuilDHP

45 anomalie(s)

1 anomalie(s)

12 anomalie(s)

2023

2021 2022 2023

Ircantec

Stock global tous exercices confondus

200.2

300022

19 anomalie(s)

4 anomalie(s)

6 anomalie(s)

2023

2021 2022 2023

RAFP

Stock global tous exercices confondus

Ag:NllrNomD

26 anomalie(s)

4 anomalie(s)

12 anomalie(s)

2023

2021 2022 2023




04

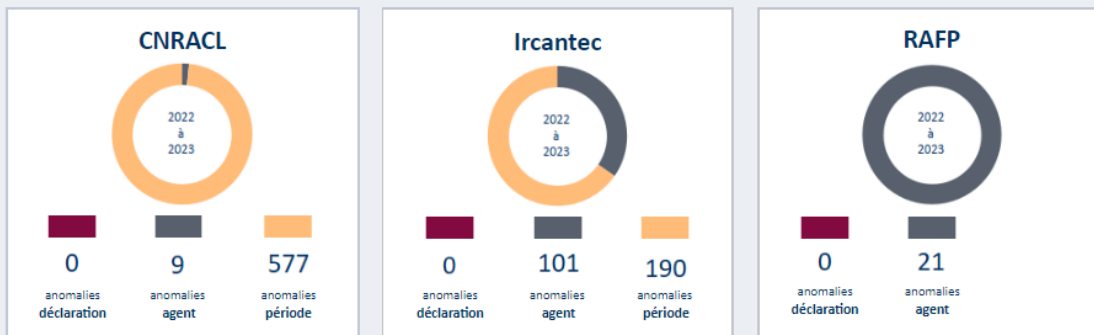
Navigation & aides à la lecture

Des **infobulles** sur chaque onglet signalées par 

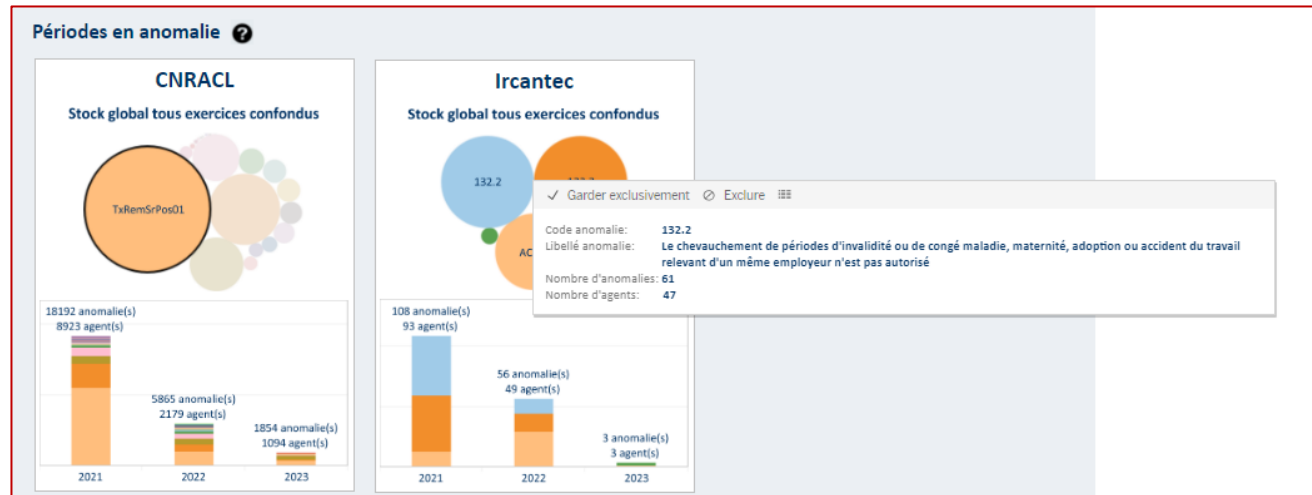
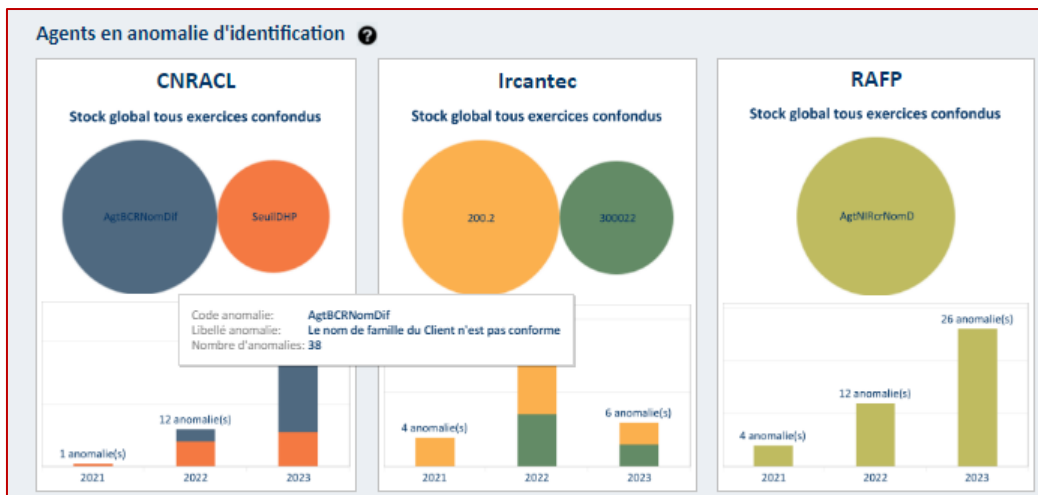
Le contenu d'aide apparaît en passant le curseur de votre souris sur le ?. Le contenu mis à votre disposition via cette info-bulle précise les éléments affichés dans cette zone de datavisualisation.

Synthèse

Stock des anomalies DSN (tous exercices confondus) 



Un contenu dynamique apparaît en passant le curseur de votre souris sur les représentations graphiques (ronds colorés) de l'onglet « Anomalies »



Sur la partie Agents en anomalie d'identification, le code anomalie s'affiche, avec le libellé de l'anomalie et le nombre d'anomalies détectées.

Sur la partie Périodes en anomalie, le code anomalie s'affiche, avec le libellé de l'anomalie et le nombre d'anomalies détectées **et le nombre d'agents concernés**.

05

Annexe

Service « Synthèse des anomalies DSN & situation financière »

Le fichier téléchargeable : liste des anomalies

1

2

Type d'anomalie	Code Fonds	Code Anomalie	Libelle Anomalie	Matricule Salarie	Nir Declare	Siret Declare	Annee Refer	Mois Declare	
Anomalie agent	RAF	AgtNIRcrNomD	NIR certifié avec un nom différent		189		010	2022	11
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		175		010	2022	7
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		175		010	2022	8
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		175		010	2022	9
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		175		010	2022	10
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		175		010	2022	11
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		175		010	2022	12
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		175		010	2023	2
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2021	12
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	1
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	2
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	3
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	4
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	5
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	6
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	7
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	8
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	9
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	10
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	11
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		289		010	2022	12
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		278		010	2022	7
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		278		010	2022	8
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		278		010	2022	9
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		278		010	2022	10
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		278		010	2022	11
Anomalie période	CNR	Chevauchmt07	Chevauchement de périodes non autorisé (hors cas emplois multiples, employeurs multiples, cas spe		278		010	2022	12
Anomalie période	CNR	DurHebdoPo05	Agent de type « Cas Général » et selon la modalité d'exercice, la DHP doit être supérieure ou égale à		175		010	2022	7
Anomalie période	CNR	DurHebdoPo05	Agent de type « Cas Général » et selon la modalité d'exercice, la DHP doit être supérieure ou égale à		175		010	2022	8
Anomalie période	CNR	DurHebdoPo05	Agent de type « Cas Général » et selon la modalité d'exercice, la DHP doit être supérieure ou égale à		175		010	2022	9
Anomalie période	CNR	DurHebdoPo05	Agent de type « Cas Général » et selon la modalité d'exercice, la DHP doit être supérieure ou égale à		175		010	2022	10
Anomalie période	CNR	DurHebdoPo05	Agent de type « Cas Général » et selon la modalité d'exercice, la DHP doit être supérieure ou égale à		175		010	2022	11
Anomalie période	CNR	DurHebdoPo05	Agent de type « Cas Général » et selon la modalité d'exercice, la DHP doit être supérieure ou égale à		175		010	2022	12
Anomalie période	CNR	DurHebdoPo05	Agent de type « Cas Général » et selon la modalité d'exercice, la DHP doit être supérieure ou égale à		175		010	2023	1
Anomalie période	CNR	DurHebdoPo05	Agent de type « Cas Général » et selon la modalité d'exercice, la DHP doit être supérieure ou égale à		175		010	2023	2
Anomalie période	CNR	DurHebdoPo05	Agent de type « Cas Général » et selon la modalité d'exercice, la DHP doit être supérieure ou égale à		175		010	2023	3
Anomalie période	CNR	TxActivite06	Taux d'activité doit être égal à 50%, 60%, 70% ou 80% selon modalité d'exercice		186		010	2023	3
Anomalie période	CNR	TxRemSrPos02	Le taux de rémunération lié à la position statutaire doit correspondre à la table des taux de rémunéra		164		010	2023	1
Anomalie période	IRC	132.2	Le chevauchement de périodes d'invalidité ou de congé maladie, maternité, adoption ou accident du		273		010	2021	10
Anomalie période	IRC	132.3	Une période d'arrêt de travail doit être précédée d'une période d'activité valable ou d'un autre arrêt		285		010	2021	10

Le fichier présente par *niveau d'anomalie* 1, par fonds, la liste des agents et des codes anomalies détectés par année/mois déclaré 2



A l'ouverture du fichier .csv les NIR et SIRET

apparaissent sous ce format.

Nir Declare	Siret Declare
2,8507E+12	2,676E+13
2,8707E+12	2,676E+13

Pour les rendre lisibles, il faut :

- Sélectionner les deux colonnes
- Actionner le click droit de la souris, choisir « format de cellule »
- Sélectionner « nombre » dans la catégorie et mettre 0 dans « nombre de décimales »
- Appuyer sur ok



Nous rappelons que les données d'identification de vos agents sont confidentielles et ne doivent en aucun cas être diffusées par courriel.

Service « Synthèse des anomalies DSN & situation financière »

Lien vers guides / DSN

- vers les guides de correction des anomalies :
 - Déclarations ou agents : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/sites/default/files/peps-corriger-ano-decla-agents-dsn-multiregimes.pdf>
 - Périodes : <https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/sites/default/files/peps-corriger-anomalies-periodes-dsn-dads-cnr-irc.pdf>
- vers le guide des bonnes pratiques : https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/sites/default/files/peps-rappel-bonnes-pratiques-dsn_0.pdf